
DIRECTION GENERALE DE LA JEUNESSE

DIRECTION DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE
L'ACTION SOCIO-EDUCATIVE

SERVICE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE
L'AGREMENT

N° 037 /MECJ/DGJ/DVAASE-SVAA

ATTESTATION DE RECONNAISSANCE D'ASSOCIATION

Le directeur général de la jeunesse certifie avoir reçu du président de l'association dénommée : **Espace information jeunesse Congo** en sigle « **E.I.J.C** » à caractère socio-éducatif.

objectifs :

- Accueillir , informer et orienter les jeunes sur tous les sujets les concernant dans le cadre des études,métiers,insertion dans les pays étrangers

Un dossier complet en date du 24 avril 2012 par lequel il fait connaitre l'existence de la dite association dont le siège est fixé au n° 112 rue bergère Bacongo Brazzaville.

Responsable : Justin MASSENGO

Tel : 06 666 85 81/04 486 43 70

Courriel : eijcongo@hotmail.fr

Site internet : www.eijcongo.info

Récépissé n° : 318/05/MATD/DGAT/DORSAG du 31 Aout 2005

En foi de quoi, la présente attestation a été établie conformément à la **loi 9-2000 du 31 juillet 2000** portant orientation de la jeunesse en son chapitre 4.

Fait à Brazzaville, le **24 SEPT 2012**

AMPLIATIONS

MEJC-CAB	2
IGECJ	1
DJI	1
D.C	3
INTERESSEE	1
ARCHIVES	2/10

Pour le Directeur Général de la Jeunesse,

P.O Le Directeur de la Vie Associative et de l'Action Socio-éducative.



Adolphe KIMBEKETE-BIKOUTA